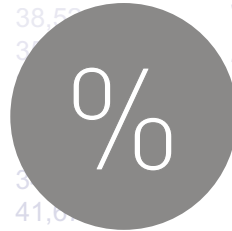




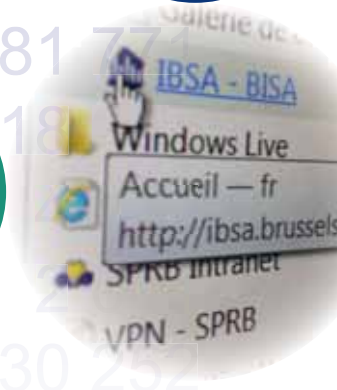
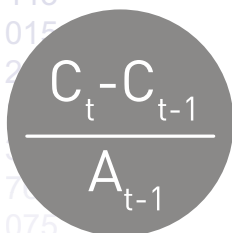
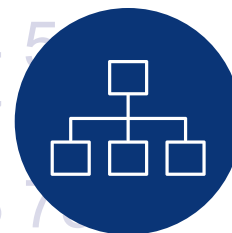
ibsa

perspective.brussels 

institut bruxellois de statistique et d'analyse



RAPPORT ANNUEL DE L'IBSA 2016

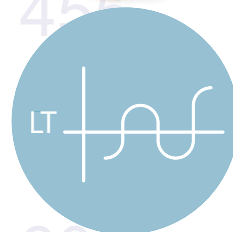
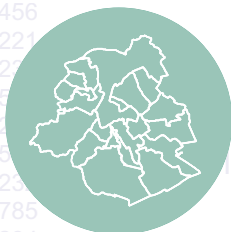
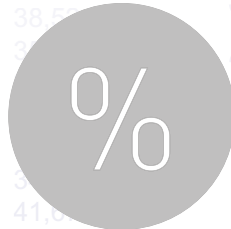




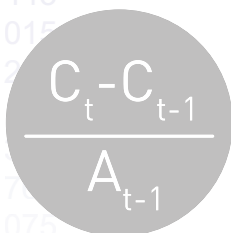
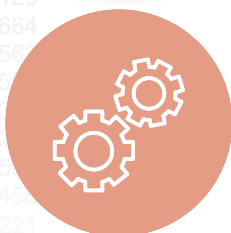
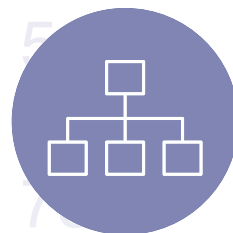
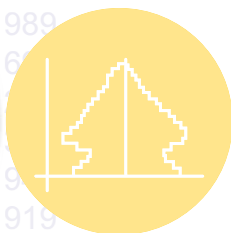
ibsa

perspective.brussels 

institut bruxellois de statistique et d'analyse



RAPPORT ANNUEL DE L'IBSA 2016



ÉQUIPE DE RÉALISATION

Auteurs

Lorenz HAVERANS et Line JUSSIANT

Comité de relecture

Sabrina CIPRIANO, Xavier DEHAIBE, Anne FRANKLIN, Aynah GANGJI et Astrid ROMAIN

Direction de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Astrid ROMAIN

COUVERTURE

Polygraph' SPRL

MISE EN PAGE ET IMPRESSION

Bietlot Imprimerie

TRADUCTION

Traduit du français vers le néerlandais par Brussels Translation

Relecture : Lorenz HAVERANS

ÉDITEUR RESPONSABLE

Astrid ROMAIN, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

ibsa@perspective.brussels - www.ibsa.brussels

Dépôt légal : Éditions IRIS – D/2017/6374/270

© Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

Reproduction autorisée moyennant mention de la source

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	5
1. L'IBSA : QUI SOMMES-NOUS ?	7
1.1. L'IBSA est l'autorité statistique régionale	8
1.2. L'IBSA au sein de perspective.brussels	10
1.3. L'équipe	11
1.4. Le budget	12
2. L'IBSA : LES MISSIONS	13
2.1. L'IBSA est le centre de référence de la statistique à Bruxelles	14
2.2. L'IBSA analyse les enjeux socio-économiques bruxellois.....	16
2.3. L'IBSA évalue des politiques publiques	18
2.4. L'IBSA diffuse sa connaissance de la Région bruxelloise	20
2.5. L'IBSA conseille les institutions bruxelloises	24
2.6. L'IBSA pilote des réseaux d'experts.....	26
3. L'IBSA : LES FAITS MARQUANTS 2016	29
ANNEXES	32
Annexe 1 : Quelques statistiques du personnel de l'IBSA au 31 décembre 2016	33
Annexe 2 : Rapport sur la sécurité des données	34
Annexe 3 : Liste des groupes de travail auxquels l'IBSA a participé en 2016	35
Annexe 4 : Liste des membres du CTRS au 31 décembre 2016.....	36

PRÉFACE

Vous tenez entre les mains le premier rapport d'activité de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse. Sa lecture vous donnera un aperçu des missions de l'Institut et des principales activités menées en 2016.

D'un point de vue institutionnel, 2016 est une année charnière pour l'IBSA :

- Au niveau de la Région bruxelloise, l'IBSA a intégré perspective.brussels.
- Au niveau fédéral, l'Institut participe dorénavant à la gestion de l'Institut inter fédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes nationaux (ICN).

Cette nouvelle organisation du paysage statistique permettra d'améliorer notre travail et de mieux connaître la situation socio-économique de la Région bruxelloise !

Ainsi, nous avons publié, en 2016, plus de 600 nouveaux tableaux statistiques et une vingtaine d'analyses pour alimenter le débat sur le présent et l'avenir de la Région de Bruxelles-Capitale. Disponibles sur www.ibsa.brussels, ces informations ont aussi été partagées sur les réseaux sociaux et envoyées à la presse. Le nombre d'informations provenant de l'IBSA et diffusées dans les médias a d'ailleurs augmenté de plus de 50 % en 2016, par rapport à 2015.

La publication de l'étude traçant les besoins en enseignants à l'horizon 2020 a constitué un des nombreux moments forts de l'année, tout comme la publication des projections démographiques communales bruxelloises 2015-2025. La sortie des perspectives économiques régionales pour la période 2016-2021 est aussi à noter.

L'année s'est clôturée par l'aboutissement de travaux issus de deux nouvelles collaborations. Tout d'abord, le *Zoom sur les communes*, une analyse socio-économique de chacune des 19 communes réalisée en partenariat avec l'Observatoire de la santé et du social de la Région de Bruxelles-Capitale. Ensuite, le développement de nouvelles statistiques sur les dynamiques d'emploi régionales en partenariat avec les trois régions, l'ONSS et la KULeuven.

Toutes ces réalisations sont le fruit de l'expertise du personnel de l'IBSA, de son professionnalisme et de son engagement quotidien pour élargir la connaissance de la Région bruxelloise. Je les en remercie et vous laisse découvrir notre travail.

Bonne lecture !




Astrid ROMAIN

Directrice de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

QUELQUES CHIFFRES SUR LES ACTIVITÉS 2016 DE L'IBSA


 694 tableaux statistiques

 19 publications

 1 évaluation finalisée

Participation à 46 groupes de travail

 198 posts

 77 posts

 72 tweets

www.ibsa.brussels : 56 085 visites

www.monitoringdesquartiers.brussels : 27 197 visites

1. L'IBSA : QUI SOMMES-NOUS ?

L'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) développe, collecte, traite, analyse et diffuse les données à caractère statistique en Région de Bruxelles-Capitale. Il mène aussi des analyses socio-économiques et réalise, à la demande du Gouvernement, des évaluations de politiques publiques. Enfin, il joue un rôle dans la coordination des activités statistiques de la Région.



1.1. L'IBSA EST L'AUTORITÉ STATISTIQUE RÉGIONALE

Comme le prévoit l'ordonnance du 3 avril 2014 sur la statistique régionale, l'IBSA est l'autorité statistique de la Région Bruxelles-Capitale.

Une **autorité statistique** est responsable du développement, de la production et de la dissémination des statistiques publiques. Elle est nommée légalement par une loi, un décret ou une ordonnance. En tant qu'interlocuteur officiel d'un gouvernement, elle est soumise au respect du secret statistique et doit respecter des bonnes pratiques statistiques (plus d'informations dans l'encadré : Principes statistiques).

L'IBSA est une des quatre autorités statistiques en Belgique. Les trois autres sont :

- Au niveau fédéral, la **Direction générale Statistique – Statistics Belgium (DGS)**¹ du Service Public Economie, P.M.E., Classes Moyennes et Énergie.
- En Région flamande, le service du chef statisticien, auprès du **Department Kanselarij en Bestuur (DKB)**².
- En Région wallonne, l'**Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS)**.

PRINCIPES STATISTIQUES

- **Indépendance professionnelle** : les statistiques doivent être développées, produites et diffusées d'une manière indépendante, notamment en ce qui concerne le choix des techniques, des définitions, des méthodologies et des sources à utiliser, ainsi que le calendrier et le contenu de toutes les formes de diffusion et ces tâches sont accomplies sans subir aucune pression émanant de groupes politiques, de groupes d'intérêt, d'autorités nationales ou d'autorités de l'Union ;
- **Impartialité** : les statistiques doivent être développées, produites et diffusées d'une manière neutre, et tous les utilisateurs doivent être traités sur un pied d'égalité ;
- **Objectivité** : les statistiques doivent être développées, produites et diffusées d'une manière systématique, fiable et non biaisée ; cela implique que des normes professionnelles et éthiques soient utilisées et que les politiques et pratiques suivies soient transparentes pour les utilisateurs et les personnes répondant aux enquêtes ;
- **Fiabilité** : les statistiques doivent mesurer, de la façon la plus fidèle, exacte et cohérente possible, la réalité qu'elles visent à représenter, et cela implique l'utilisation de critères scientifiques pour la sélection des sources, des méthodes et des procédures ;
- **Secret statistique** : les données confidentielles relatives à des unités statistiques individuelles qui sont obtenues directement à des fins statistiques ou indirectement à partir de sources administratives ou autres doivent être protégées, et cela implique que l'utilisation à des fins non statistiques des données obtenues et la divulgation illicite de ces dernières soient interdites ;
- **Rapport coût-efficacité** : les coûts de production des statistiques doivent être proportionnés à l'importance des résultats et des avantages recherchés, les ressources doivent être utilisées de façon optimale et la charge de réponse doit être minimisée. Les informations demandées doivent, autant que possible, pouvoir être aisément extraites de fichiers ou de sources disponibles.

Source : Extrait de l'article 2 du règlement (UE) 2015/759 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015 relatif aux statistiques européennes.

En tant qu'autorité statistique, l'IBSA est chargé par le gouvernement de produire des statistiques publiques pour la Région de Bruxelles-Capitale. De manière plus précise, les **missions de l'IBSA** sont les suivantes :

- être le centre de référence de la statistique à Bruxelles ;
- analyser les enjeux socio-économiques bruxellois ;

- évaluer des politiques publiques ;
- diffuser sa connaissance de la Région bruxelloise ;
- conseiller les institutions bruxelloises ;
- piloter des réseaux d'experts.

Ces missions sont développées et illustrées dans les chapitres suivants du rapport d'activité.

¹ La DGS était anciennement appelée Institut National de Statistique, INS.

² La Région flamande a entamé en 2016 une réorganisation en profondeur de son autorité statistique. Celle-ci sera poursuivie en 2017 et les dénominations sont amenées à évoluer.

LA SIXIÈME RÉFORME DE L'ÉTAT EN MATIÈRE DE STATISTIQUE PUBLIQUE

En 2011, la sixième réforme de l'État jette les bases d'une interfédéralisation de la statistique publique. Les modalités pratiques sont fixées dans un accord de coopération, signé le 15 juillet 2014 par l'État fédéral et les entités fédérées. Elles sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016.



Jusqu'au 31 décembre 2015, la statistique était une compétence fédérale. Les régions s'étaient toutefois progressivement dotées d'instituts régionaux de statistique afin de soutenir la mise en œuvre de leurs compétences matérielles. Par exemple, des statistiques et des analyses régionales sur l'emploi étaient produites pour guider la politique économique régionale. La sixième réforme de l'État a permis d'officialiser le rôle des régions et de donner un poids plus important aux entités fédérées dans les organes décisionnels statistiques belges. L'interfédéralisation a été formalisée concrètement par la création de l'Institut Interfédéral de la Statistique (IIS) et l'intégration des régions dans l'Institut des Comptes Nationaux (ICN).

Institut interfédéral de la Statistique (IIS)

L'IIS est chargé d'améliorer la qualité des statistiques publiques, en soutien des politiques publiques. Les missions de l'IIS sont :

- la coordination des programmes statistiques élaborés par les autorités statistiques et l'établissement d'un programme statistique intégré ;
- la remise d'avis sur les positions belges dans les forums statistiques internationaux ;
- l'élaboration de recommandations méthodologiques ;
- le monitoring de la qualité de la production statistique.

L'IIS fonctionne sous l'autorité d'une conférence interministérielle de la statistique, où siègent les Ministres des gouvernements fédéral, communautaires et régionaux, ayant les statistiques parmi leurs compétences. L'IIS est géré par un Conseil d'administration composé de six membres, trois étant issus des administrations fédérales et trois des régions.

Intégration des régions à l'Institut des Comptes Nationaux (ICN)

L'ICN est chargé d'élaborer des statistiques, analyses et prévisions économiques. Il établit les comptes nationaux conformément aux normes européennes. L'ICN associe trois institutions désignées par la loi : la Banque nationale de Belgique, le Bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique – Statistics Belgium. Depuis 2016, les régions font partie du Conseil d'administration et ont été intégrées aux comités scientifiques. Le conseil d'administration de l'ICN se compose de douze membres, dont six représentent le fédéral et six les régions et communautés.

La sixième réforme de l'État et la Région de Bruxelles-Capitale

Pour pouvoir participer à la création de l'IIS et intégrer l'ICN, la Région de Bruxelles-Capitale a dû mettre en place de nouveaux textes législatifs :

- l'**ordonnance du 3 avril 2014** sur la statistique régionale, qui règle divers aspects de la statistique régionale ;
- l'**arrêté du 26 novembre 2015** relatif à la coordination de la statistique régionale et au fonctionnement de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse.

La désignation de l'IBSA comme autorité statistique de la Région de Bruxelles-Capitale découle de l'arrêté.

1.2. L'IBSA AU SEIN DE PERSPECTIVE.BRUSSELS

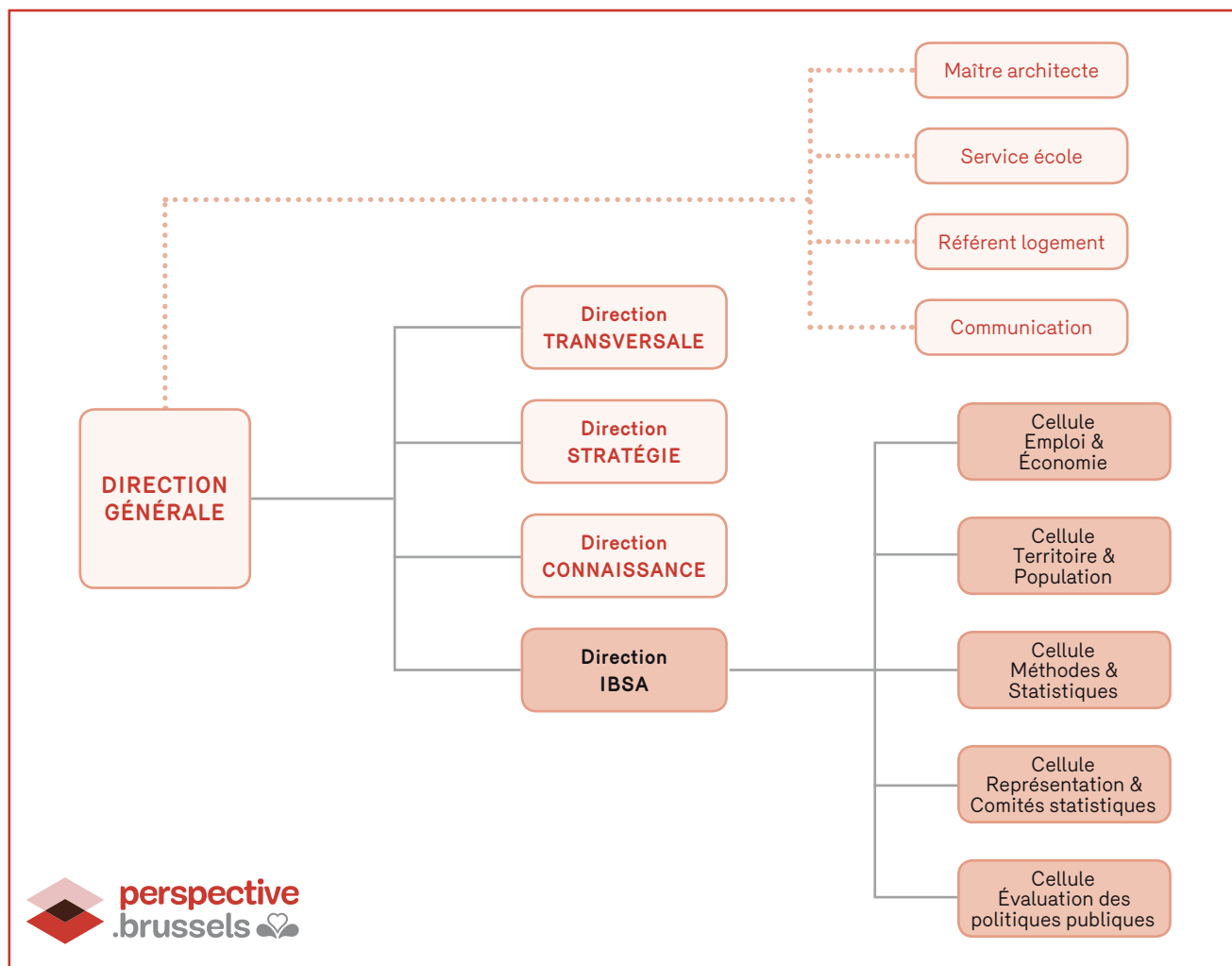
Jusqu'en septembre 2016, l'IBSA était intégré au Service public régional de Bruxelles (SPRB) et placé directement sous la responsabilité du Secrétaire général du SPRB, en tant que service transversal.

Le 1^{er} octobre 2016, date officielle de la création du Bureau bruxellois de la Planification³, dénommé perspective.brussels, l'IBSA a été transféré dans ce nouvel organisme d'intérêt public.

Perspective.brussels regroupe les différentes administrations chargées de la statistique, de la connaissance socio-économique, de la planification stratégique et réglementaire du territoire ainsi que le Référent logement, les services du Maître architecte et de la Facilitatrice école. Il joue ainsi le rôle de centre d'expertise régional et d'initiateur de la stratégie de développement du territoire régional.



Organigramme au 31 décembre 2016



³ L'arrêté du 6 octobre 2016 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixe la date d'entrée en vigueur de l'ordonnance du 29 juillet 2015 portant création du Bureau bruxellois de la planification au 1^{er} octobre 2016.

1.3. L'ÉQUIPE

Au 31 décembre 2016, l'équipe pluridisciplinaire de l'IBSA se compose de 24 personnes⁴ : économistes, statisticiens, géographes, bio-ingénieurs, démographes, psychologues, sociologues, urbanistes, etc. Cette diversité reflète la variété des données collectées et des analyses menées par l'Institut, pour mettre à disposition de tous une connaissance statistique fine et transversale de la Région de Bruxelles-Capitale.

Comme l'illustre l'organigramme présenté dans la partie précédente (1.2. L'IBSA au sein de perspective.brussels), l'IBSA se structure en cinq cellules, sous la direction d'Astrid ROMAIN :

- deux cellules thématiques : « Emploi et Économie » et « Territoire et Population » ;
- une cellule d'« Évaluation des politiques publiques » ;
- deux cellules transversales « Méthodes et Statistiques » et « Représentation et Comités statistiques ».

La gestion des données statistiques et les analyses socio-économiques sont menées de manière intégrée au sein des deux cellules thématiques. Des liens permanents sont ainsi établis entre la collecte et le traitement des données et les interprétations qui en sont faites. En conséquence, la connaissance approfondie des possibilités et limites offertes par les statistiques permettent un gain de temps substantiel lors de leur analyse. Et, inversement, les analyses effectuées permettent d'avoir une bonne vision des améliorations à apporter au moment de la collecte et du traitement des données.



⁴ Plus d'informations sur les ressources humaines dans l'annexe 1.

1.4. LE BUDGET

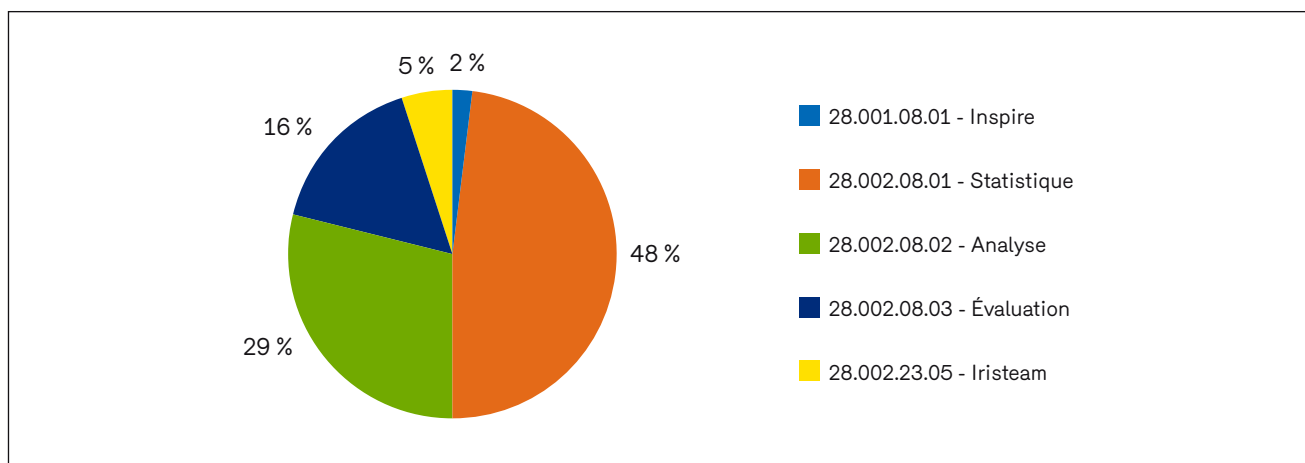
En 2016, les crédits budgétaires alloués à l'IBSA (mission 28 du budget de la Région de Bruxelles-Capitale) s'élevaient en engagement à 1 594 000 euros. Ils sont destinés à financer le développement de statistiques et d'analyses à l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse. Les dépenses salariales, logistiques et informatiques étaient reprises dans le budget de gestion du SPRB, au sein duquel l'IBSA était intégré jusqu'en octobre 2016.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, la statistique et l'analyse sont respectivement – et logiquement – les missions auxquelles l'IBSA consacre la majeure partie de son budget. Près de la moitié du budget est engagé pour le développement, la production et la diffusion de statistiques régionales. Un tiers du budget de l'Institut est dédié à l'analyse.

Cette mission 28 est subdivisée en 5 allocations de base :

- 28.001.08.01 : dépenses liées à la mise en œuvre régionale de la directive « Inspire »⁵ ;
- 28.002.08.01 : dépenses liées à la confection et à la diffusion de statistiques régionales ;
- 28.002.08.02 : dépenses liées aux analyses socio-économiques ;
- 28.002.08.03 : dépenses liées à l'évaluation des politiques publiques ;
- 28.002.23.05 : subvention de fonctionnement à l'asbl Iristeam pour ses prestations fournies dans le cadre des activités de l'IBSA.

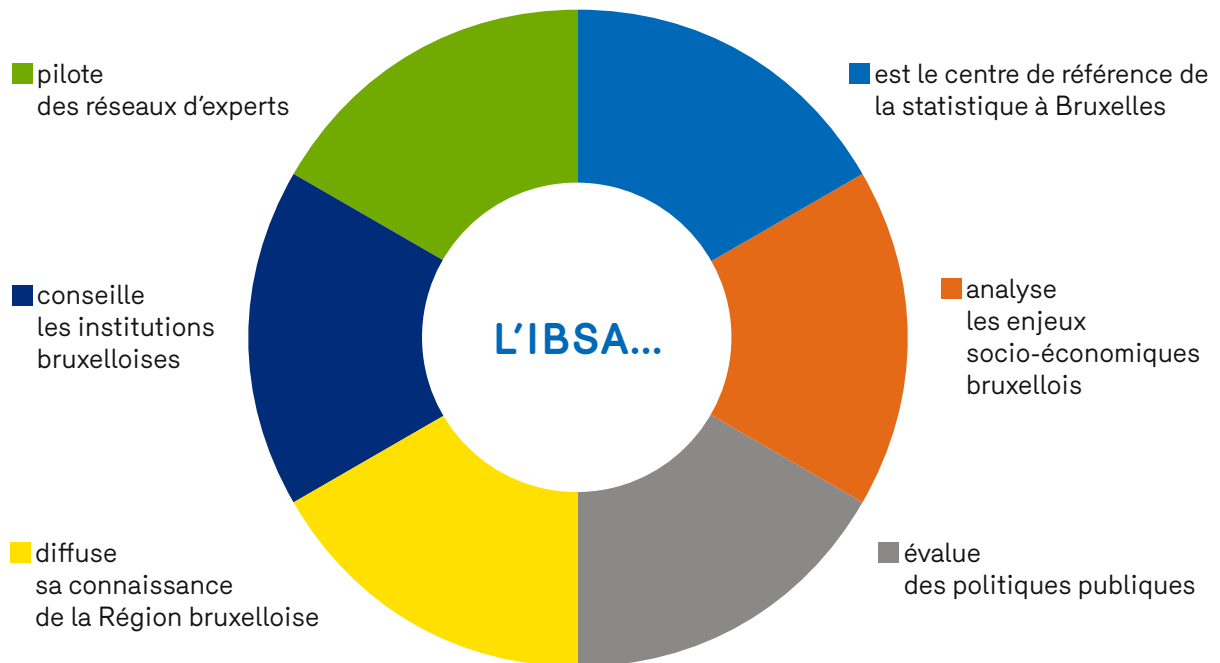
Crédits d'engagements pour la mission 28 du budget bruxellois



⁵ L'acronyme INSPIRE correspond à « INfrastructure for SPatial InfoRmation in the European community », soit l'Infrastructure d'information géographique de la Communauté Européenne. La directive dite « Inspire » est la directive 2007/2/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 mars 2007. Elle vise à faciliter l'accès, l'échange, le partage et l'utilisation de l'information géographique.

2. L'IBSA : LES MISSIONS

L'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) a six missions principales :



L'IBSA, outil d'aide à la décision

2.1. L'IBSA EST LE CENTRE DE RÉFÉRENCE DE LA STATISTIQUE À BRUXELLES



À titre de centre de référence de la statistique, l'IBSA a pour mission de doter la Région de Bruxelles-Capitale d'un système de données quantitatives sérielles. Concrètement, cette mission implique le développement, la production et la diffusion de statistiques publiques sur la Région bruxelloise.

Une **statistique publique** est une information quantitative, agrégée et représentative, caractérisant un phénomène collectif au sein d'une population considérée.

Cette définition, issue du Règlement (UE) 2015/759 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015 relatif aux statistiques européennes, est axée sur l'aspect quantitatif, conformément à l'ordonnance sur la statistique régionale. Comme prévu dans celle-ci, l'IBSA privilégie la diffusion de statistiques sérielles, c'est-à-dire récurrentes.

En collaboration avec le Comité technique régional pour la statistique et l'analyse (CTRS)⁶, l'IBSA actualise chaque année l'**inventaire régional de la statistique**, qui recense les statistiques publiques disponibles à l'échelle de la Région bruxelloise. Sur cette base, l'IBSA élabore un plan de travail pour étoffer les statistiques disponibles à l'échelle de la Région bruxelloise.

En 2016, l'IBSA a géré un large **portefeuille de données, provenant d'une centaine de fournisseurs** différents, fédéraux, régionaux, communautaires et communaux. De nouvelles statistiques ont été diffusées durant l'année, sur des sujets variés tels que :

- la répartition régionale des importations et exportations de biens et services ;
- l'obtention du permis de conduire ;
- la pratique du vélo ;

- l'état de santé et pratiques médicales (enquête santé de l'ISP) ;
- l'offre d'hébergement pour personnes âgées ;
- l'appréciation de la qualité de l'environnement ;
- les infractions routières (par thème et degré de gravité) ;
- les crimes et délits enregistrés (vols et extorsions, dégradations de propriétés, faits liés à la drogue, constats de fraude et les violences intrafamiliales) ;
- les déplacements domicile-école des élèves.

Dans la mesure de la disponibilité des données, les statistiques diffusées par l'IBSA sont ventilées par sexe, conformément à l'ordonnance du 29 mars 2012 concernant le genre. Elles sont également groupées par thème.

Depuis 2015, l'IBSA a accès à des données individuelles lui permettant de produire directement des statistiques

⁶ Le rôle du CTRS est expliqué dans la partie 2.5. « L'IBSA conseille les institutions bruxelloises ».

adaptées à la réalité bruxelloise. Ainsi, grâce aux accords conclus avec la Direction générale Statistique du SPF Economie, l'IBSA élabore des statistiques démographiques à partir du fichier individuel anonymisé du Registre National et des statistiques sur les revenus fiscaux des ménages à partir du fichier des déclarations à l'impôt des personnes physiques.

Pour assurer la production de statistiques cohérentes sur l'ensemble du territoire belge, l'IBSA collabore étroitement avec les instances statistiques fédérales et régionales. De nombreux projets communs ont été menés ou entamés en 2016 dans cette optique, comme :

- le développement d'un tableau input-output interrégional permettant d'analyser les flux de biens et services entre régions au niveau de plus de 130 branches d'activité (projet RIO) ;

- la création de nouvelles statistiques sur les dynamiques régionales du marché du travail intégrant le nombre de créations et de destruction d'emploi au sein de chaque région (déclinaison régionale du projet DynaM mené à l'échelle de la Belgique par l'ONSS et HIVA-KU Leuven).

- la sélection d'un ensemble représentatif d'indicateurs permettant de mesurer les progrès de la Belgique vers les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.

En 2016, la mise en place de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) a renforcé les collaborations entre autorités statistiques pour produire des statistiques communes, comme par exemple⁷ sur les emplois vacants ainsi que sur les litiges en matière de location soumis aux justices de paix.



Sources: IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium, ISP, EFT, STIB, Bruxelles - Environnement

⁷ Ces collaborations ont été validées, en juin 2016, par le conseil d'administration de l'IIS et insérées dans le programme statistique intégré 2017 de l'IIS.

2.2. L'IBSA ANALYSE LES ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES BRUXELLOIS



L'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse mène des analyses socio-économiques sur des sujets variés afin de mieux comprendre la réalité bruxelloise. Les données sont au préalable exploitées dans différents modèles ou outils statistiques appuyant l'analyse.

Les modèles et outils statistiques développés par l'IBSA

Les développements méthodologiques et la modélisation statistique servent de support à l'analyse. Cette activité est peu visible mais essentielle. En effet, l'analyse socio-économique requiert le développement d'outils et de méthodologies fiables permettant par exemple d'élaborer des projections.

L'année 2016 a été marquée par la finalisation de l'étude de faisabilité dressant les orientations et les objectifs du projet de Datawarehouse (entrepôt de données), à savoir :

- centraliser toutes les données servant à produire les statistiques diffusées par l'IBSA ;

- utiliser un outil professionnel performant pour la production des statistiques et leur validation ;
- offrir des possibilités plus vastes en matière d'analyse et de modélisation statistiques.

Un marché public a ensuite été lancé pour la création de cet entrepôt de données centralisé avec les outils adéquats.

Comme pour la production de statistiques, l'IBSA collabore avec de nombreux partenaires fédéraux et régionaux pour développer des modèles, notamment dans le cadre du projet HERMREG.



Le **modèle HERMREG** fournit des projections macroéconomiques à moyen terme (5 ans) pour les différents secteurs d'activité économique. Ce modèle macro-économétrique est développé conjointement par l'IBSA et ses homologues flamand et wallon sous la coordination du Bureau fédéral du Plan.

Les projections réalisées reposent notamment sur les données de la comptabilité régionale publiées par l'Institut des Comptes Nationaux. Le modèle intègre des variables démographiques et macroéconomiques ainsi que des données sur le marché du travail, les comptes des revenus des ménages, les finances publiques des entités fédérées ou encore les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Le modèle HERMREG évolue et s'affine au fil des années. Le programme de travail 2016-2020 vise notamment à lui ajouter un volet permettant de réaliser des analyses d'impact des politiques économiques régionales. Il pourra par exemple estimer les effets d'une réduction des cotisations sociales sur certains groupes de travailleurs, tels que définis dans les politiques régionales d'emploi.

Au sein même de l'IBSA, plusieurs modèles ont été actualisés, en 2016, afin de fournir des indicateurs, notamment pour l'analyse conjoncturelle. De **nouveaux outils** ont aussi été développés, dont :

- un modèle de projection démographique à l'échelle communale ;
- un algorithme de calcul du nombre de primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale ;
- une matrice origine-destination pour tous les élèves scolarisés en Région bruxelloise.

Les analyses menées par l'IBSA

Nourrie par l'information statistique, l'analyse socio-économique forme une part importante des activités de l'IBSA. Les sujets sont déterminés en fonction de l'actualité socio-économique bruxelloise et des besoins des acteurs publics bruxellois (Gouvernement bruxellois, administrations bruxelloises, etc.).

L'**analyse** est une méthode visant à décomposer en éléments simples un phénomène complexe afin de mieux le comprendre. Elle présente de nombreuses approches :

- structurelle, si elle s'attache à mettre en évidence les mécanismes de fond d'un phénomène (par exemple le chômage) ;
- conjoncturelle, si au contraire, elle met en lumière les éléments affectés par une situation momentanée ;
- spatiale, lorsqu'elle s'attache à montrer les liens géographiques qui caractérisent un phénomène ;
- temporelle, quand elle met en évidence l'évolution dans le temps d'un phénomène et ses ressorts ;
- descriptive, quand elle a pour but une lecture directe d'un phénomène ;
- prospective, lorsqu'elle s'attache à mettre en évidence les déterminants de l'évolution temporelle d'un phénomène, à prévoir le futur de ces déterminants, l'éventuelle variation de leur contribution à l'avenir et l'apparition d'autres ;
- longitudinale, lorsqu'elle suit le parcours dans le temps d'un individu ou d'un groupe d'individus ;
- quantitative, lorsqu'elle applique les méthodes quantitatives, c'est-à-dire les méthodes développées pour le traitement des variables mesurables.

Les analyses menées par l'IBSA sont réalisées soit directement par le personnel de l'IBSA, soit par des prestataires externes désignés dans le cadre de marchés publics et sous la coordination scientifique de l'Institut.

Le **suivi de l'activité économique** forme un axe important d'analyse. L'année 2016 a été marquée par les 10 ans du Baromètre conjoncturel, qui présente une analyse semestrielle approfondie des évolutions conjoncturelles de l'activité économique et du marché du travail de la Région bruxelloise.

L'IBSA mène aussi régulièrement des **analyses critiques de sources de données** afin d'en évaluer l'exploitation potentielle. En 2016, l'IBSA s'est penché sur les statistiques fiscales du SPF Finances afin d'en évaluer l'intérêt et les limites comme mesure du niveau de vie des Bruxellois.

L'IBSA travaille en collaboration étroite avec les différents acteurs régionaux et communautaires bruxellois afin de mener des **études transversales** sur la Région de Bruxelles-Capitale, telle que l'analyse prospective des besoins en enseignants, l'analyse des principaux indicateurs démographiques et socio-économiques de chacune des 19 communes bruxelloises (en partenariat avec l'Observatoire de la santé et du social de la Région de Bruxelles-Capitale), l'étude sur le financement des activités de Recherche et Développement (en partenariat avec Innoviris).

Au niveau communal, l'IBSA a réalisé des projections de population. En effet, si la population régionale croît depuis plusieurs décennies, cette évolution est loin d'être homogène sur le territoire. C'est pourquoi l'IBSA a affiné les projections démographiques régionales, élaborées par le Bureau Fédéral du Plan (BFP), à l'échelle communale, et ce par âge et sexe. Cette analyse brosse le portrait de la population de chaque commune en 2025. Certaines communes, comme Ganshoren, Jette et Anderlecht rajeuniront tandis que d'autres, comme Uccle, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre, continueront à vieillir.

En fonction des besoins, les analyses menées par l'IBSA sont donc réalisées à l'**échelle de la Région, des communes ou des quartiers**. Les déplacements domicile-école des élèves de l'enseignement fondamental et secondaire ont par exemple été analysés à cette échelle infra-communale des quartiers.

L'éventail des sujets d'analyse traités par l'IBSA en 2016 est donc vaste : activité économique, conjoncture, financement du secteur de la recherche et développement, revenus fiscaux, enseignement, évolution de la taille des ménages, projections démographiques, mobilité scolaire, marché du travail, importations et exportations, mouvement de la population, migrations, pyramides des âges, etc.

2.3. L'IBSA ÉVALUE DES POLITIQUES PUBLIQUES



En 2013, les missions de l'IBSA ont été élargies à l'évaluation de politiques publiques. L'Institut réalise ainsi les évaluations de politiques publiques qui lui sont confiées par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ou par ordonnance.

L'évaluation d'une politique publique est une démarche scientifique qui consiste en l'examen objectif de ses processus, de ses produits ou de ses effets, et qui porte un jugement sur celle-ci, adapté en fonction de critères prédéfinis (efficacité, équité, cohérence, pertinence, efficacité, durabilité, etc.).

Source : JACOB S., 2010. Évaluation. In : BOUSSAGUET L., JACQUOT S., RAVINET P., « Dictionnaire des politiques publiques ». 3^e édition actualisée et augmentée. Paris : Presses de Sciences politiques. Collection Références, pp. 257-265.

Dans le cadre de cette mission, l'IBSA évalue des politiques publiques bruxelloises et apporte également son soutien méthodologique aux autres instances bruxelloises qui mènent ou coordonnent des évaluations de politiques publiques. Ce soutien prend différentes formes :

- des participations à des comités d'accompagnement ;
- des remises d'avis méthodologiques ;
- des diffusions de publications méthodologiques.

De la sorte, l'IBSA contribue au développement de la culture évaluative au sein de la Région bruxelloise.

En 2016, l'IBSA a finalisé **l'évaluation des primes à la rénovation de l'habitat** octroyées aux particuliers occupants des logements de 30 ans et plus en Région de Bruxelles-Capitale. Cette évaluation porte sur le processus de mise en œuvre de ces primes. Elle a pour objectif de comprendre le mode de fonctionnement du dispositif de gestion actuel, en ce compris la méthode de calcul des primes.

Le Gouvernement a aussi confié à l'IBSA **l'évaluation des résultats de la Stratégie 2025 pour Bruxelles** : « Redynamiser l'économie bruxelloise ».

Cette Stratégie 2025 vise à :

- faire de Bruxelles, la Capitale belge et européenne de l'esprit d'entreprendre et de l'innovation ;
- assurer l'avenir de la Région d'ici 10 ans pour anticiper les effets de la loi spéciale de financement ;
- décloisonner les compétences (régionales et communautaires) sur le territoire de la Région au service des Bruxellois ;
- impliquer les acteurs socio-économiques afin de répondre le plus adéquatement possible aux défis de la redynamisation de l'économie bruxelloise.

2.4. L'IBSA DIFFUSE SA CONNAISSANCE DE LA RÉGION BRUXELLOISE



L'IBSA met en place une promotion active de ses connaissances analytiques et statistiques du territoire bruxellois. Les statistiques, indicateurs, publications et études sont mis gratuitement à disposition de toute personne intéressée. Le canal principal de diffusion est le site internet de l'IBSA, www.ibsa.brussels, où tous les documents peuvent être consultés et téléchargés.

Il est complété par le site du Monitoring des quartiers, www.monitoringdesquartiers.brussels, qui cartographie 256 indicateurs à l'échelle des quartiers.

Les sites internet de l'IBSA

L'IBSA dispose de son propre site internet, www.ibsa.brussels. Ce site permet d'accéder aux statistiques mises à disposition par l'Institut et à toutes ses publications. Les internautes y trouvent les statistiques les plus récentes ainsi que leurs méthodologies de production afin de pouvoir les interpréter correctement.

De plus en plus d'internautes consultent le site internet de l'IBSA. Ainsi, en 2016, 36 124 internautes ont consulté le site. C'est une augmentation de plus de 30 % en trois ans.

L'IBSA dispose également d'un deuxième site internet, le Monitoring des quartiers, dédié aux statistiques à l'échelle locale sous la forme de cartes et de tableaux, www.monitoringdesquartiers.brussels. Le site présente 256 indicateurs au niveau, du quartier ou de la commune.

En 2016, de nombreux indicateurs ont été mis à jour et le site a été étoffé avec notamment 14 nouveaux indicateurs dans le thème « Enseignement ». Pour permettre de dresser des évolutions historiques, ces indicateurs ont été calculés pour les années scolaires 2009-2010 à 2014-2015 à partir des données sur le nombre d'élèves scolarisés et/ou domiciliés en Région de Bruxelles-Capitale, qu'ils soient inscrits en maternel, primaire ou secondaire dans une école francophone ou néerlandophone.

Les publications de l'IBSA

La plupart des publications diffusées sur le site www.ibsa.brussels sont également disponibles en version papier et peuvent être obtenues gratuitement sur demande.

Voici un aperçu des principales séries de publications de l'IBSA et des numéros publiés en 2016 :



Le **Mini-Bru** est une publication annuelle, en format de poche, qui reprend les chiffres-clés de la Région de Bruxelles-Capitale dans de nombreux domaines, allant de la démographie à l'économie en passant par le marché du travail, l'environnement, les revenus et dépenses des ménages, la mobilité, l'enseignement, etc.

Quelques chiffres de l'édition 2016 : dans le domaine de l'enseignement, Bruxelles compte plus de diplômés du supérieur (40 % des personnes de 25 ans et plus) que les deux autres régions. Le Bruxellois dispose d'un revenu disponible de 17 327 euros. Le logement représente 33 % de son budget.



En quelques pages, le **Focus de l'IBSA** fait le point sur un thème spécifique de l'actualité socio-économique de la Région de Bruxelles-Capitale.

En 2016, cinq Focus ont été publiés :

- le Focus de l'IBSA n°12 – La recherche et le développement à Bruxelles : qui finance ces activités et où sont-elles réalisées ? ;
- le Focus de l'IBSA n°13 – L'agrandissement des ménages bruxellois ;
- le Focus de l'IBSA n°14 – La statistique fiscale des revenus, une source de données adéquate pour mesurer le niveau de vie des Bruxellois ? ;
- le Focus de l'IBSA n°15 – De la maison à l'école : origine et destination des élèves bruxellois ;
- le Focus de l'IBSA n°16 – Baromètre démographique 2016.



Les **Cahiers de l'IBSA** proposent des analyses thématiques en lien avec la Région bruxelloise, élaborées à partir de méthodes quantitatives. Chaque Cahier fait la lumière sur une problématique typiquement bruxelloise et comporte une explication détaillée des méthodes utilisées et des résultats.

En 2016, deux Cahiers sont parus :

- le Cahier de l'IBSA n° 5 – Besoin d'enseignants en Région bruxelloise, qui présente les résultats d'une étude prospective sur les besoins d'enseignants en Région bruxelloise à l'horizon 2020 ;
- le Cahier de l'IBSA n°6 – Projections démographiques communales bruxelloises 2015-2025, qui décrit les résultats des projections démographiques réalisées par l'IBSA pour chacune des 19 communes bruxelloises, pour la période 2015-2025.



Le **Baromètre Conjoncturel** analyse les principales évolutions conjoncturelles de l'activité économique et du marché du travail de la Région de Bruxelles-Capitale en se basant sur les derniers indicateurs économiques disponibles.

Les 10 ans du Baromètre ont été fêtés à l'occasion de la sortie du numéro 31, au printemps 2016.



Les **Perspectives économiques régionales**, publication annuelle, présentent les évolutions à moyen terme de différents agrégats macroéconomiques au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale et des deux autres régions du pays. En 2016, les perspectives 2016-2021 ont été publiées début juillet.

Elles prévoient, en 2017, un redressement de la demande intérieure avec une croissance du PIB en volume de 1,4 % en Région bruxelloise. Le rythme annuel moyen de création nette d'emplois s'élèverait à 0,8 % sur l'ensemble de la période 2015-2021 à Bruxelles. La croissance de la population active occupée serait particulièrement dynamique à Bruxelles (+1,2 % par an en moyenne).



L'IBSA dispose de deux séries de publications communales :

- **Zoom sur les communes** présente une analyse démographique et socio-économique de chacune des 19 communes bruxelloises. Cette publication est le fruit d'une collaboration entre l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) et l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale. Ces 19 analyses communales ont été publiées en novembre 2016 ;
- le **Bru 19** présente les chiffres-clés de chacune des 19 communes bruxelloises dans de nombreux domaines. La dernière édition du Bru19 date de 2015.

À ces publications s'ajoutent encore les **publications externes** suivantes auxquelles l'IBSA a contribué en 2016 :

- Exposé général du budget de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année 2017 ;
- IBSA/BNB – Comptes régionaux, Répartition régionale des importations et exportations belges de biens et services 1995-2013 ;
- IBSA/BNB – Comptes régionaux, Répartition régionale des dépenses de consommation finale des ménages, des administrations publiques et des institutions sans but lucratif et de l'épargne des ménages 1999-2013 ;
- IBSA/BFP Working Paper 5-16 – Analyse du tableau input-output interrégional pour l'année 2010 ;
- DynaM Review 2016/3 – Décomposition de la dynamique d'emploi régionale ;
- DynaM Review 2016/3 – Note méthodologique ;
- DynaM Review 2016/2 – Le marché belge de l'emploi avant et après la grande récession. Analyse approfondie d'un redressement en cours ;
- DynaM Review 2016/1 – Dynamique sectorielle et régionale sur le marché du travail en Belgique.

Les réseaux sociaux et la newsletter de l'IBSA

Une lettre d'information (newsletter) présente les actualités de l'IBSA : nouvelles statistiques et mises à jour, publications, événements, etc. En 2016, sept lettres d'information ont été envoyées au millier d'abonnés.

L'IBSA a aussi continué à relayer ses actualités sur les **réseaux sociaux** (Facebook, LinkedIn et Twitter), où il avait fait son entrée en 2015. Le nombre d'abonnés, tous réseaux confondus, a fortement augmenté : 504 abonnés en 2016 par rapport à 233 en 2015.

Les médias sont un relais important dans la diffusion de l'information. Dès lors l'IBSA a développé, en 2016, ses collaborations tant avec la presse écrite qu'avec la radio et la télévision. Les médias sont informés par **communiqué de presse** de la plupart des publications de l'IBSA. Six communiqués ont été envoyés en 2016. Les journalistes sont aussi de plus en plus nombreux à suivre le flux RSS de l'IBSA.

La participation de l'IBSA à différents événements

Les membres de l'IBSA participent à des conférences, séminaires, tables rondes et autres événements afin de relayer les connaissances de l'Institut. En 2016, ils ont notamment pris part à divers événements tels que :

- la Nuit du Savoir (organisée par le Brussels Studies Institute) ;
- le séminaire sur l'information géographique BeGeO (organisé par la Fédération Agoria, l'Institut Géographique National et Sense) ;
- le Forum des décideurs communaux de l'Association de la Ville et des Communes de Bruxelles (AVCB - Brulocalis) ;
- le séminaire de la Société des Démographes francophones de Belgique ;
- les Débats du Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale.



2.5. L'IBSA CONSEILLE LES INSTITUTIONS BRUXELLOISES



L'IBSA met son expertise à disposition d'autres institutions bruxelloises, notamment par la réalisation d'études ciblées. L'Institut représente également la Région de Bruxelles-Capitale au sein de nombreuses instances officielles de la statistique.

Les instances officielles

Le premier volet de la mission de conseil de l'IBSA consiste à représenter la Région de Bruxelles-Capitale au sein des instances officielles de la statistique et de l'économie. Dans ce rôle, l'Institut s'efforce de promouvoir les intérêts et les caractéristiques spécifiques de la Région.

L'année 2016 a été marquée par un changement majeur : la **création de l'Institut interfédéral de Statistique (IIS) et l'intégration de l'IBSA à l'Institut des Comptes nationaux (ICN)**⁸. Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'IBSA siège au conseil d'administration de ces deux institutions, au même titre que les autres autorités statistiques officielles. Par la cogestion de ces institutions, l'IBSA participe activement à la direction du système statistique belge.

En 2016, l'IBSA a participé aux conseils d'administration ainsi qu'aux groupes de travail officiels créés par ces instances :

- IIS – groupe de travail « Sécurité dans l'échange des données confidentielles entre partenaires de l'IIS » ;
- IIS – groupe de travail « Positionnement international de l'IIS » ;
- IIS – groupe de travail « Programmation des travaux statistiques » ;
- IIS – groupe de travail « Indicateurs pour les Objectifs de Développement durable des Nations Unies » ;
- ICN – comité scientifique sur les comptes nationaux ;
- ICN – comité scientifique des comptes des administrations publiques ;

- ICN – comité scientifique sur le budget économique ;
- ICN – comité scientifique pour l'observation et l'analyse des prix.

Cette nouvelle mission de représentation de la Région de Bruxelles-Capitale implique de nouvelles obligations légales et de nouvelles tâches pour l'IBSA, en particulier :

- la participation au programme statistique intégré de l'IIS, c'est-à-dire les collaborations entre autorités statistiques afin d'améliorer la qualité des statistiques existantes ou en créer de nouvelles. Ces partenariats sont régis par des conventions (Service Level Agreements – SLA), qui définissent les modalités de collaborations concrètes entre les partenaires ;
- l'élaboration d'un programme statistique annuel, reprenant les activités statistiques de la Région de Bruxelles-Capitale pour l'année à venir.

L'IIS a finalisé la rédaction de ces programmes en décembre 2016. La mise en œuvre de ceux-ci sera entamée en 2017. Tant la préparation que la mise en œuvre de ces programmes nécessitent un intense travail de coordination et la mise en place de nouveaux processus de travail.

⁸ Pour plus d'informations sur l'IIS et l'ICN : voir encadré sur La sixième réforme de l'État en matière de statistique publique, p. 9.

Enfin, l'IBSA est aussi membre du **Conseil Supérieur de Statistique (CSS)**, organe consultatif composé de représentants du monde académique, des administrations (fédérales, communautaires et régionales) et d'acteurs socio-économiques. Celui-ci veille sur les activités statistiques des autorités fédérales et régionales. Il émet des avis notamment sur les statistiques à créer, les comptes macroéconomiques, etc.

Représenter la Région de Bruxelles-Capitale dans ces nouvelles instances requiert un important travail de préparation afin d'y défendre au mieux les intérêts régionaux en matière de développement de statistiques et d'analyses socio-économiques.

Les contextes socio-économiques

Le deuxième volet de la mission de conseil de l'IBSA porte sur la rédaction de contextes socio-économiques à l'échelle de la Région bruxelloise. Ainsi, l'IBSA rédige, chaque année, le rapport économique de l'Exposé général du budget à la demande du Ministre bruxellois du Budget. Ce document sert de base aux débats budgétaires au sein du Parlement bruxellois.

En 2016, l'IBSA a également rédigé le contexte socio-économique du bilan des cinq années de mise en œuvre de la programmation 2007-2013 du Fonds européen de Développement régional (FEDER) dans la Région de Bruxelles-Capitale ainsi que le chapitre relatif au contexte d'influence des finances communales du rapport sur l'état des finances des communes bruxelloises 2009-2015.

Ces études ont pour objectif principal d'aider les diverses instances bruxelloises à contextualiser leurs politiques.

Les groupes de travail

Enfin, le dernier volet de la mission de conseil de l'IBSA est sa participation à différents groupes de travail, comités d'accompagnement... L'IBSA offre un **support technique et/ou méthodologique aux institutions bruxelloises** (tant au niveau régional que communautaire ou local), qui en font la demande.

En 2016, l'IBSA a notamment apporté son expertise dans le cadre des projets suivants⁹:

- Actiris – Enquête qualitative sur les exclus du chômage ;
- Bruxelles Invest & Export – Enquête de suivi économique ;
- Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi de Bruxelles et Assemblée des Instances Bassin ;
- Bruxelles Mobilité – Observatoire de la Mobilité ;
- Bruxelles Développement urbain – Discrimination au sein des agences immobilières bruxelloises ;
- Commission communautaire francophone – Évaluation du Service Citoyen ;
- SPF Economie – Statistics Belgium – Groupe de travail « Démographie » ;
- Fédération Wallonie – Bruxelles – Observatoire des politiques culturelles ;
- Impulse – Stratégie bruxelloise de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat ;
- Innoviris – ANTICIPATE 2016 ;
- Steunpunt Werk – Arbeidsmarktmonitoring ;
- SPRB – Observatoire de l'emploi public ;
- Bruxelles Pouvoirs locaux – Simulateur budgétaire.



⁹ Une liste plus complète des groupes de travail et des comités d'accompagnement auxquels l'IBSA a participé en 2016 se trouve en Annexe 3.

2.6. L'IBSA PILOTE DES RÉSEAUX D'EXPERTS



L'IBSA assure une mission de coordination de plusieurs réseaux d'experts régionaux. L'objectif de l'Institut est de faire de ces instances de véritables plateformes dynamiques de partage de la connaissance bruxelloise.

L'IBSA préside le **Comité Technique Régional pour la Statistique et l'Analyse** (CTRS), qui rassemble l'ensemble des institutions bruxelloises productrices et utilisatrices de statistiques bruxelloises. Conformément à l'ordonnance sur la statistique régionale, ce comité a pour mission de coordonner les programmes statistiques des administrations, institutions et services publics régionaux, et d'en assurer le suivi afin d'en améliorer l'efficacité et la qualité au niveau régional.

Le CTRS compte 32 membres¹⁰ et s'est réuni deux fois en 2016. Il participe à l'actualisation annuelle de l'inventaire régional de la statistique, qui recense les statistiques publiques disponibles à l'échelle de la Région bruxelloise. En 2016, ses membres ont aussi dressé l'inventaire de leurs besoins en matière de statistiques publiques, première étape dans la réalisation d'un programme statistique pluriannuel par l'IBSA.



¹⁰ Voir liste en annexe 4.

L'ordonnance sur la statistique régionale prévoit également la création :

- d'un **comité de pilotage**, composé des représentants des membres du Gouvernement de la Région bruxelloise ;
- d'un **conseil scientifique**, composé de 12 membres issus des institutions d'enseignement universitaire et supérieur implantées en Région de Bruxelles-Capitale.

En 2016, l'IBSA a travaillé à la mise en place de ces instances, qui verront le jour en 2017, et en assure le secrétariat.

Enfin, l'IBSA préside également le **comité GeoBru**¹¹, institué par l'ordonnance bruxelloise relative à l'information géographique en Région de Bruxelles-Capitale (publiée le 28 octobre 2010), qui transpose la directive européenne INSPIRE 2007/2/CE. Celle-ci vise à établir une cartographie continue de l'ensemble des États membres de l'Union européenne. Cette cartographie concerne 34 thématiques superposables, comprenant notamment les bâtiments, les parcelles cadastrales, les affectations du sol, le réseau hydrographique, les zones de protection, les réseaux de transport, etc.

Le géoportail de la Région bruxelloise, www.geo.brussels a été lancé en 2014. En 2016, le comité GeoBru a poursuivi le développement de ce portail, conformément à la réglementation européenne.



¹¹ Outre l'IBSA, le comité GeoBru se compose, en 2016, des organismes publics suivants : Bruxelles Développement urbain, Bruxelles Environnement, Bruxelles Coordination régionale, Bruxelles Mobilité, le CIRB, perspective.brussels, la STIB, le Conseil des Gestionnaires de Réseaux de Bruxelles (C.G.R.B.).

3. L'IBSA : LES FAITS MARQUANTS 2016

L'année 2016 a été marquée par de nombreux changements pour l'Institut : nouvelles missions, nouvel organisme, nouveaux bureaux... De nombreuses études et publications ont aussi rythmé le quotidien de l'IBSA.



■ **Création de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS)**

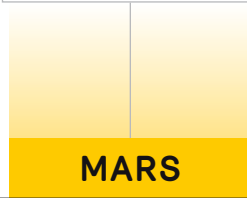
Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'IBSA fait partie de l'IIS et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN), au même titre que les autres autorités statistiques officielles. Par la cogestion de ces institutions, l'IBSA participe à la direction du système statistique belge.



JANVIER

■ **Évaluation de la Stratégie 2025**

Le Gouvernement bruxellois confie à l'IBSA une mission d'évaluation des résultats de la Stratégie 2025. Le programme de travail prévoit de réaliser des évaluations thématiques.



MARS



■ **Baromètre conjoncturel n°31**

La sortie de ce numéro marque les 10 ans du Baromètre conjoncturel !



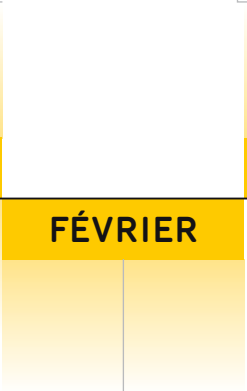
MAI

FÉVRIER



■ **Focus de l'IBSA n°12**

La recherche et le développement à Bruxelles : qui finance ces activités et où sont-elles réalisées ?



AVRIL



■ **Refonte du thème Mobilité et transport**

La structure et le contenu des chiffres publiés par l'IBSA dans le thème « Mobilité et transport » ont été entièrement revus. De nombreuses nouvelles données ont été mises à disposition du public.



JUIN

■ **Cahier de l'IBSA n°5**
Besoin d'enseignants en Région bruxelloise



■ **Focus de l'IBSA n°13**

L'agrandissement des ménages bruxellois



■ **Focus de l'IBSA n°14**

La statistique fiscale des revenus, une source de données adéquate pour mesurer le niveau de vie des Bruxellois ?



■ **L'IBSA déménage et intègre perspective.brussels**

Le 18 juillet 2016, l'IBSA s'installe rue de Namur 59 et intègre ainsi les bureaux de *perspective.brussels* (Bureau bruxellois de la Planification), nouvel organisme d'intérêt public créé par l'ordonnance du 29 juillet 2015.

■ **Exposé général du budget**

Comme chaque année, l'IBSA rédige le rapport économique de l'Exposé général du budget. Cette analyse contextuelle présente les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la Région afin d'alimenter le débat parlementaire autour du budget régional.



■ **Focus de l'IBSA n°16**
Baromètre démographique 2016

JUILLET

SEPTEMBRE

NOVEMBRE

AOÛT

OCTOBRE

DÉCEMBRE

■ **Perspectives économiques régionales 2016-2021**



■ **Focus de l'IBSA n°15**
De la maison à l'école : origine et destination des élèves bruxellois



■ **Zoom sur les communes**

■ **Cahier de l'IBSA n°6**
Projections démographiques communales bruxelloises 2015-2025



■ **DynaM Reg**
Les statistiques de DynaM Reg, une collaboration entre l'ONSS, l'HIVA de la KULeuven et les trois régions, lèvent le voile sur les flux de travailleurs sur le marché de l'emploi bruxellois et entre celui-ci et celui des deux autres régions.



ANNEXES

ANNEXE 1 : Quelques statistiques du personnel de l'IBSA au 31 décembre 2016

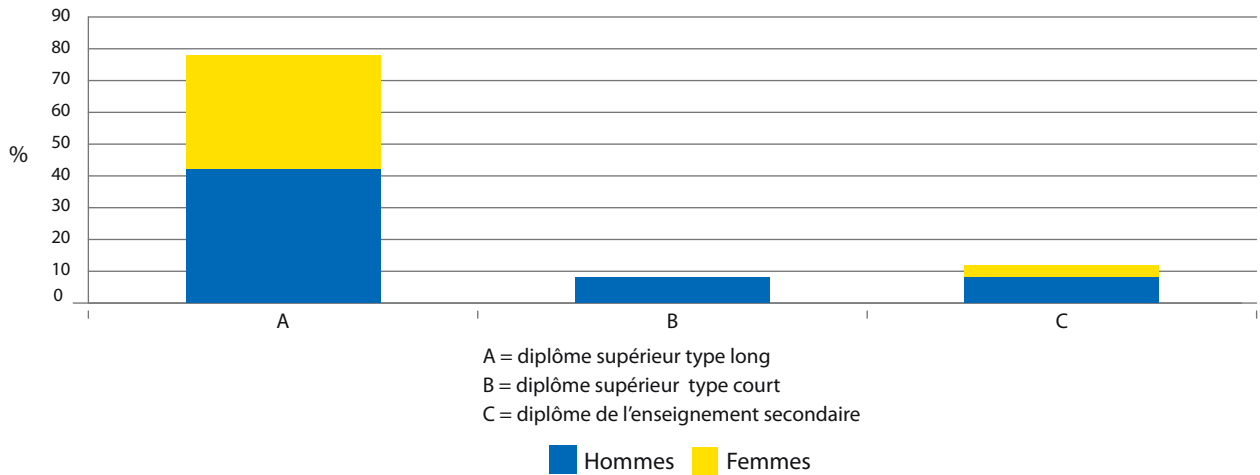
ANNEXE 2 : Rapport sur la sécurité des données

ANNEXE 3 : Liste des groupes de travail auxquels l'IBSA a participé en 2016

ANNEXE 4 : Liste des membres du CTRS au 31 décembre 2016

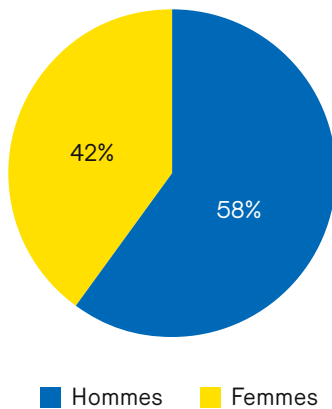
ANNEXE 1 : QUELQUES STATISTIQUES DU PERSONNEL DE L'IBSA AU 31 DÉCEMBRE 2016

Répartition par niveau



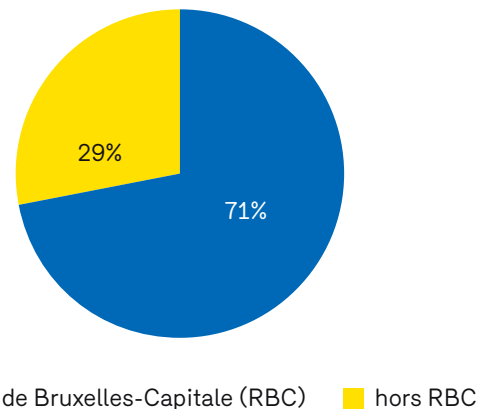
Source : SPRB, calculs IBSA

Répartition par sexe



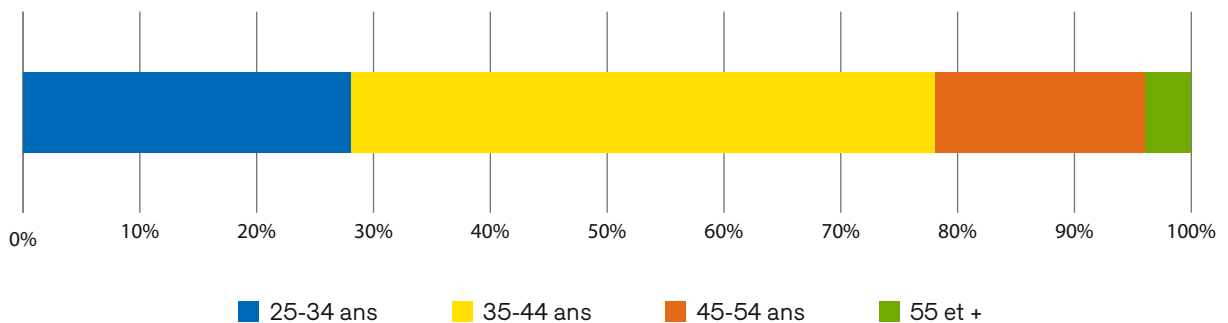
Source : SPRB, calculs IBSA

Répartition par lieu de résidence



Source : SPRB, calculs IBSA

Répartition par âge



Source : SPRB, calculs IBSA

ANNEXE 2 : RAPPORT SUR LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

En tant qu'autorité statistique de la Région de Bruxelles-Capitale, l'IBSA traite des données confidentielles :

- des données individuelles (relatives à des personnes physiques ou morales). Leur traitement doit respecter les dispositions légales prévues dans la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel (8 décembre 1992) et la loi relative à la statistique publique (4 juillet 1962) ;
- des données transmises par des producteurs statistiques sous le couvert d'un contrat de confidentialité.

La priorité pour l'IBSA est de respecter la confidentialité des données. Pour ce faire, l'Institut mène une politique de sécurité de l'information centrée sur une gestion appropriée des risques. Concrètement, cela implique d'adopter des mesures de gestion des risques proportionnelles à leurs probabilités d'occurrences et à la gravité liée à leur survenue, en tenant compte :

- des moyens en ressources humaines et financières ;
- des contraintes techniques et technologiques ;
- de la réalité opérationnelle de l'Institut.

Les accès aux données confidentielles sont accordés de manière rigoureuse et les données sont détruites à la fin de leur cycle de vie.

Les membres de l'Institut sont régulièrement sensibilisés à la question de la sécurité de l'information. Ainsi, en 2016, l'IBSA a adopté un code de conduite en matière de confidentialité, de protection de la vie privée, de secret des affaires et de protection des données. Ce code a été transmis à l'ensemble du personnel.

Plusieurs personnes chargées de veiller à la sécurité de l'information ont été désignées :

- le consultant en sécurité de l'information et protection de la vie privée (février 2016) ;
- le délégué à la protection des données (avril 2016) ;
- le conseiller en sécurité de l'information (avril 2016).

L'IBSA a participé aux groupes de travail sur les aspects juridiques et de sécurité liés à la mise en place de l'IIS.

Enfin, l'Institut exerce sa mission dans le respect des principes directeurs de la statistique publique, conformément au Code de bonnes pratiques de la statistique européenne fixé par l'Union européenne (Eurostat).

ANNEXE 3 : LISTE DES GROUPES DE TRAVAIL AUXQUELS L'IBSA A PARTICIPÉ EN 2016

Actiris

Enquête qualitative sur les exclus du chômage
Comité d'experts évaluation contrat gestion

Banque Carrefour de la Sécurité Sociale

Groupe d'utilisateurs DWH marché du travail et protection sociale.

Banque Nationale de Belgique

Groupe de travail sur le développement de statistiques économiques régionales

Bruxelles Environnement

Bilan Energétique de la Région de Bruxelles-Capitale
Observatoire des déchets en RBC

Bureau fédéral du Plan

HERMREG

Coordination des plans gouvernementaux

Garantie Jeunes
Task Force Emploi Formation Enseignement Entreprise (EFEE) :
Table ronde sectorielle Horeca

Commission communautaire française

Évaluation du Service Citoyen

Fédération Wallonie-Bruxelles

Comité de l'évaluation des politiques publiques
Observatoire des politiques culturelles
Cadastre des parcours post-éducatifs

Institut Interfédéral de Statistique

Groupe de travail - Litiges en matière de location soumis aux justices de paix
Groupe de travail - Banque de données baux locatifs
Groupe de travail - Indicateurs de développement durable de l'ONU

Impulse

Stratégie bruxelloise de sensibilisation des jeunes à l'entreprenariat
Economic analysis life sciences in the Brussels Capital Region

Innoviris

ANTICIPATE 2016 - Analysis of Public Policy for Local Economy and Society
ANTICIPATE 2016 - Blocpipe

Instances bassin EFE

Réunions méthodologiques mensuelles des coordinateurs
Assemblée des présidents des Instances bassin EFE
Réunions mensuelles de l'Instance bassin Bruxelles

Perspective.brussels

Groupe de coordination GIS-Carto
Comité d'accompagnement et de pilotage de l'étude « Evaluer les besoins en création de places dans l'enseignement secondaire en Région de Bruxelles-Capitale »

Société démographique francophone de Belgique / Vereniging voor Demografie

Prix Verhulst

SPF Affaires étrangères

Coormulti Développement Durable

SPF Economie - Statistics Belgium :

Groupe de travail « Démographie »
Groupe de travail « Mariages et divorces »
Groupe de travail « Naissances et décès »
Groupe de travail « Données de l'enseignement et Census 2021 »
Groupe de travail « Modification Questionnaire EFT »
Groupe de travail « Méthodologie: SILC » du Conseil Supérieur de Statistique

SPRB – Bruxelles Coordination régionale

Cellule FEDER :
Evaluation ex ante d'instruments financiers dans le cadre de la programmation 2014-2020
Comités de Suivi des programmes opérationnels 2014-2020 et 2007-2013
Observatoire de l'emploi public du SPRB
Plan régional Gender Mainstreaming :
Intégration de la dimension de genre dans les objectifs du plan régional
Comité d'accompagnement - Monitoring de la diversité

SPRB - Bruxelles Développement urbain

Discrimination sur le marché immobilier Bruxellois

SPRB - Bruxelles Invest & Export

Enquête de suivi économique

SPRB - Bruxelles Mobilité

Monitoring du transport de marchandises en RBC
Observatoire de la Mobilité en RBC

SPRB - Bruxelles Pouvoirs locaux

Développement d'un simulateur macrobudgétaire des pouvoirs locaux bruxellois

Steunpunt Werk

Arbeidsmarktmonitoring

ANNEXE 4 : LISTE DES MEMBRES DU CTRS AU 31 DÉCEMBRE 2016

En 2016, le CTRS s'est réuni le 29 juin et le 1^{er} décembre. Les institutions membres du CTRS sont :

- Actiris – Observatoire bruxellois de l'emploi
- BruLocalis
- Bruxelles Environnement
- Bruxelles Formation
- Bruxelles Propreté
- Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (CIRB)
- Citydev
- ETNIC
- FireBru-SIAMU
- IBSA
- INNOVIRIS
- Observatoire bruxellois pour la Prévention et la Sécurité
- Observatoire de la Santé et du Social
- Perspective.brussels – Direction Connaissance
- Port de Bruxelles
- Société du Logement de la Région bruxelloise
- Société régionale d'Investissement de Bruxelles
- SPRB – Bruxelles Coordination régionale – Direction juridique
- SPRB – Bruxelles Coordination régionale – Secrétariat général
- SPRB – Bruxelles Développement urbain – Direction Rénovation urbaine
- SPRB – Bruxelles Développement urbain – Direction Administrative et financière
- SPRB – Bruxelles Economie et Emploi
- SPRB – Bruxelles Finances et Budget
- SPRB – Bruxelles Fiscalité
- SPRB – Bruxelles Mobilité
- SPRB – Bruxelles pouvoirs locaux – Direction des Finances Locales
- SPRB – Bruxelles pouvoirs locaux – Direction des Investissements
- STIB
- VDAB
- VisitBrussels
- Vlaamse Gemeenschapscommissie

